

**EXAMENS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
EPREUVE DE CADRE AU PROFIT DES MEMBRES DU CADRE DES AGENTS (DE
SECURISATION) DE POLICE DE LA POLICE INTEGREE**

Session 2021

La police intégrée organisera, à partir du mois de avril 2021, des épreuves de sélection au profit des agents de police et des agents de sécurisation désireux d'être promus au grade supérieur. Pour participer à ces futures épreuves, les candidats doivent notamment être soit titulaires d'un diplôme de niveau C, soit dans le cas contraire avoir réussi une épreuve de cadre, organisée par le service Recrutement et Sélection.

Dans cette optique et préalablement à ces épreuves de promotion, une **épreuve de cadre** sera organisée au profit des agents et des agents de sécurisation de police n'étant pas porteur d'un diplôme de niveau C.

Les personnes intéressées par cette **épreuve de cadre** peuvent poser leur candidature jusqu'au **26 février 2021**.

Les épreuves de cadre seront organisées durant le mois de mars 2021.

1 QUI PEUT PARTICIPER A UNE EPREUVE DE CADRE?

Tout membre du cadre des agents et des agents de sécurisation de police (à l'exclusion des aspirants) peut participer à cette épreuve de cadre, quel que soit son degré d'ancienneté de cadre.

2 L'EPREUVE DE CADRE

La réussite de l'épreuve de cadre compense l'absence de diplôme de niveau C dans l'optique de la participation aux épreuves de promotion futures.

Cette épreuve de cadre, d'une durée approximative de deux heures contient:

- L'évaluation de la connaissance de la langue dans laquelle sont organisées les épreuves de sélection pour lesquelles le (la) candidat(e) s'est inscrit(e);
- L'évaluation du potentiel intellectuel.

Pour réussir, le (la) candidat(e) doit obtenir au minimum un score de 40.

Les modalités de correction de cette épreuve de cadre seront reprises dans le règlement de sélection qui figurera sur le site internet www.jobpol.be dès avant l'épreuve de cadre. Il n'y a pas de classement établi après réussite.

En cas de réussite, cette épreuve de cadre est acquise une fois pour toute.



3 COMMENT S'INSCRIRE A L'EPREUVE DE CADRE?

Les candidats intéressés peuvent obtenir le formulaire d'inscription:

- en le téléchargeant sur le site du service Recrutement et Sélection: www.jobpol.be;
- par e-mail: recrutement@police.belgium.eu
- par écrit, auprès du Service Recrutement et Sélection, Job Info, Avenue de la Couronne 145A à 1050 BRUXELLES;
- en venant le retirer au Job Info même (Complexe GERUZET, Bâtiment O, rez-de-chaussée, Avenue de la Force Aérienne n°10 à 1040 ETTERBEEK).

La date limite d'envoi du dossier d'inscription **dûment complété**, tant par le candidat que par son autorité (chef de corps - directeur), est fixée au **26 février 2021**.

Tout renseignement complémentaire relatif à la sélection peut être obtenu auprès de Valérie LEFEVERE au 02/644.83.26.

